

Votre Scintigraphie dans un service de Médecine Nucléaire



Vous allez passer une scintigraphie et vous vous posez probablement quelques questions à propos de cet examen. Nous allons essayer d'y répondre.

Qu'est-ce qu'une Scintigraphie?

C'est l'image d'un organe. Elle est utile pour votre médecin afin de voir le fonctionnement de cet organe, compléter son diagnostic et ainsi mieux vous soigner.

Comment cela se passe-t-il?

Une petite quantité de ce produit radioactif, spécifique d'un organe, est injectée, le plus souvent dans une veine du bras, d'où le nom de Médecine « Nucléaire ».
Après injection, un délai est nécessaire avant la prise des clichés. L'appareil qui prend ces clichés s'appelle la gamma caméra. Il se déplace autour de vous, peut être très près, pour obtenir des images de qualités. Durant la scintigraphie, vous restez immobile, assis(e), ou allongé(e) selon le besoin. généralement, vous restez habillé(e), en retirant tout objet métallique qui pourrait gêner.

L'examen est-il dangereux?

Non, car le rayonnement reçu est comparable à celui d'une radiographie des poumons. La très faible quantité de substance injectée est indolore, non toxique et ne provoque pas d'allergies. Faire plusieurs images n'augmente pas le rayonnement reçu.

L'attente entre l'injection et la prise de clichés?

l'attente peut durer de quelques minutes à plusieurs heures selon l'organe examiné. il est donc possible que des patients arrivés après vous passent avant vous.

Combien de temps durera la prise de clichés ?

C'est variable selon l'organe examiné : elle peut durer de 15 minutes à une heure. Ne vous inquiétez pas si on prolonge l'examen ou si l'on prend de nombreux clichés, c'est pour obtenir la meilleure image possible de l'organe à examiner.

L'examen est-il dangereux ?

L'injection n'est pas douloureuse, vous ne sentez que la pique de l'aiguille, comme lors d'une prise de sang. Vous ne ressentez aucun malaise après l'injection, vous n'êtes pas somnolent.

Faut-il arrêter ses médicaments ou modifier son traitements ?

Non, dans la plupart des scintigraphies aucune modifications de traitement n'est nécessaire. Si vous êtes un cas particulier, on vous en aura informé(e).

Qui peut bénéficier d'une scintigraphie ?

Tout le monde, des nourrissons aux personnes âgées. Si vous êtes enceinte, ou si vous avez un retard de règles, vous devez le signaler au personnel avant l'injection: des précautions doivent-être prises. Si vous allaitez, signalez-le également. Il vous sera précisé s'il est nécessaire d'interrompre l'allaitement et pendant combien de temps.

Y'a t-il une préparation spéciale pour cet examen ?

Non, sauf information particulière que l'on vous donne lors de la prise de rendez-vous. Le plus souvent vous pouvez manger et boire avant de venir, entre l'injection et la prise de clichés, puis après l'examen.

Et après l'examen ?

Vous pourrez vous alimenter normalement et reprendre toutes vos activités (conduire et travailler). On vous recommandera peut-être de boire plus que d'habitude, afin d'éliminer plus vite et plus facilement le peu de radioactivité qui subsiste après l'examen.

Que deviennent les images ?

Elles sont directement adressées au médecin prescripteur avec le compte rendu de l'examen.

N'oubliez pas !



- Carte de sécurité sociale, carte de mutuelle
- Ordonnance du médecin
- Examens radiologiques, échographiques ou biologiques en rapport avec la maladie actuelle, scintigraphies antérieures

Comme dans les tous les établissements de soins, l'accès est déconseillé aux jeunes enfants si ce ne sont pas eux qui bénéficient de l'examen. Le personnel di service de médecin nucléaire est à votre entière disposition pour tout complément d'information que vous pourriez souhaiter.

Pour tous renseignements : 02 38 53 86 72 (Service de Médecine Nucléaire)

Fax 02 38 81 06 05